



SIVY-INFO

Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre

La lettre d'information trimestrielle du syndicat - octobre 2017

Le mot du Président

Rythmée par les interventions du syndicat, cette fin d'année 2017 voit arriver la GEMAPI et l'évolution du syndicat intercommunal en syndicat mixte à partir du 1er janv. 2018, auquel adhéreront 7 communautés de communes et une agglomération. Nous encourageons ces EPCI à permettre au syndicat de préserver un maillage de délégués cohérent à l'échelle du bassin, cette représentation communales permettant jusqu'à présent une veille et une réactivité efficace du syndicat.

Enfin, c'est à notre plus grand plaisir qu'une cinquantaine de personnes ont participé à nos journées visites d'octobre, ceci démontre l'intérêt porté aux projets et nous vous en remercions.

Gilles BENOIT

L'actualité de la collectivité

GEMAPI, statuts et élections 2018

À partir de janvier, les EPCI FP devront élire, en leur sein ou au sein des conseils municipaux les délégués, qui les représenteront au sein du syndicat. Le SIVY procédera ensuite à son tour à de nouvelles élections de l'ensemble des membres du bureau.

Financièrement, le syndicat maintient son engagement de lisser les cotisations de 2015 à 2020, ce seront dorénavant auprès des EPCI FP que seront réalisés les appels annuels, sur les mêmes bases de répartitions inscrites dans les statuts. Les statuts de la nouvelle collectivité feront ensuite l'objet de modification(s) au cours de l'année 2018 sachant que les compétences en vigueur permettent déjà la mise en œuvre de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations depuis 2016.

Recrutement et renforcement de la cellule animation

Alors que le bassin s'est agrandi en 2017, que les sollicitations sont de plus en plus nombreuses et que les travaux engagés dans le programme prennent une certaine envergure, l'équipe technique est amputée d'un agent en arrêt maladie une partie de l'année 2017. Les partenaires réunis ayant donné leur aval pour participer au renforcement de l'équipe, le syndicat procédera au recrutement d'un agent technicien (cat.B) pour un contrat d'1 an en 2018. Le poste sera pris en charge à hauteur de 60 à 80% par l'Agence de l'Eau et la Région. Également, Mme Sarah EL-MOUSSAOUI (bac+5 Hydrogéologie) intégrera l'équipe dans le cadre d'un stage de 3 semaines (à partir du 6. nov) de la mission locale de Bourges.

Cambriolage des locaux du syndicat en juillet

Les locaux de la cellule animation ne dérogent pas aux incivilités dont tant de particuliers sont victimes, les bureaux ont ainsi fait l'objet d'une visite peu courtoise dans la nuit du 13 au 14 juillet : portes fracturées, matériel technique, informatiques et clés des véhicules subtilisés pour une valeur de 4759.30 €. Après une plainte déposée et la venue d'un expert, l'assurance remboursera une somme comprise entre 1500€ et 3000€.

Les projets en cours, en bref

Les travaux de renaturation morphologique de l'Yèvre Avord et Gron

Ce sont 2 chantiers d'envergure qui se déroulent conjointement depuis fin août jusqu'à novembre, le syndicat ayant développé les projets en interne, il suit quotidiennement leurs mises en œuvre par les entreprises CHOIGNOT TP et BBF.

Des cours d'eau altérés par des pratiques d'un autre temps (recalibrage, curage...), il s'agit d'une renaturation dite de « lits emboîtés » permettant un meilleur fonctionnement du cours d'eau en s'adaptant aux usages environnants. Au final, plus de 1.3km de linéaires restaurés (montant des interventions ≈ 225.000 euros ttc).

Les travaux liés aux embâcles, à l'élevage et plantations

Plus de 150m3 d'embâcles traités à Berry-Bouy, Foëcy, Neuvy-sur-Barangeon en juillet (entreprise ATGER) ; des clôtures et abreuvoirs installés à Mehun/Y, Sainte-Solange et Bourges (entreprise RENIER), de la plantation sera enfin réalisée fin 2017/printemps 2018 sur environ 1.5km aux abords de l'Yèvre, de l'Ouatier, de l'Annain... (entreprise MILLET & fils)

Les études, inondations, ouvrages, bilan du Contrat Territorial du Barangeon

Le syndicat a mené une étude via un stage concernant les inondations de juin 2016 sur Foëcy et Vierzon, les conclusions pour fin 2017.

L'étude liée à la régularisation des ouvrages hydrauliques de Mehun/Y à Vierzon (bureau d'étude HYDRO-M), en est à sa phase finale après 1 an et demi d'étude. Chaque ouvrage faisant l'objet de scénarios de régularisation, le comité technique a acté le 2 octobre les scénarios à développer. Certains pourraient être mis en œuvre par le syndicat.

L'étude bilan du Contrat Territorial 2012-2016 du bassin du Barangeon a fait l'objet d'une réécriture puis d'une validation de son cahier des charges au printemps, la consultation des entreprises réalisée en juin/juillet étant infructueuse, une nouvelle consultation nationale sera réalisée en novembre.



Yèvre à Avord



Yèvre à Gron



Avant-Après l'enlèvement d'embâcle sur l'Yèvre



Les journées visites de chantiers d'octobre

3 journées visites étaient proposées les 9, 10 et 12 octobre à destination d'élus ainsi que des partenaires techniques et financiers. 52 personnes ont pu visiter 6 projets en cours, réalisés ou projetés par la collectivité, avec les explications des agents techniques.

Un repas était servi (W. TAUREAU) en salle des fêtes communale de Gron mise à disposition pour l'occasion; le parcours était réalisé en minibus, prêtés par la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry.

L'actualité du bassin

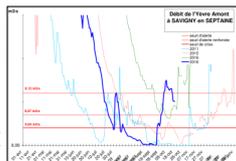
Point sur la ressource en eau

Les précipitations de la fin juillet et du mois d'août sont venues tempérer les craintes de grandes sécheresses estivales. Néanmoins, malgré les précipitations et la diminution des pressions liées à l'irrigation, les cours d'eau du bassin ont passé tour à tour les seuils d'alerte, d'alerte renforcée voire de crise (Yèvre amont) de juillet à septembre.

Les niveaux et débits restent très faibles en octobre avec moins de 2m3/s sur l'Yèvre en aval de Bourges, des débits globalement similaires encore à ceux de juillet.

Niveaux des cours d'eau par rapport aux moyennes annuelles Région en sept.

Débits de l'Ouatier d'avril à octobre 2017



Le CTGQQ (Contrat Territorial de Gestion Quantitative et Qualitative)

Cécile FALQUE, animatrice au SAGE Yèvre-Auron est venue expliquer le CTGQQ lors du conseil syndical du 29 septembre. Sa préparation est actuellement portée par la Chambre d'Agriculture du Cher. Il s'agit d'un outil opérationnel ayant vocation à agir pour améliorer l'état de la ressource à l'échelle des bassins Yèvre-Auron et Cher.

Le saviez-vous ?

La bande « enherbée » ou bande « tampon »

Elle joue un rôle essentiel vis-à-vis du cours d'eau : rétention des MES liées au ruissellement, atténuation du transfert superficiel des produits phytosanitaires, protection liée aux dérives de la pulvérisation etc...

Instituée en 1992 dans le cadre de MAE (Mesures Agro-environnementales), la France a instauré en 2005 la mise en place de bandes enherbées dans le cadre de l'obligation d'installer une surface de couvert environnemental (SCE). Ce dispositif s'est alors développé progressivement jusqu'à ce généraliser au fil du temps (via les ZNT, lois grenelles, etc...)

Aujourd'hui, nous les appelons « bandes tampons » ; sont concernés les exploitations agricoles demandeurs d'aides soumises à la conditionnalité qui disposent de terres qui jouxtent tout cours d'eau, la bande doit être large d'au moins 5 mètres, cette largeur prenant en compte chemin ou ripisylve, le couvert doit être couvrant et permanent, il peut être spontané ou implanté : herbacé, arbustif ou arboré (hors friches, invasives et miscanthus) et ne doit donc pas (hors chemin) être nue.



L'agenda

- 14 novembre : Réunion de Bureau
- 21 novembre : Conseil Syndical